



AF3V - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes

Délégation régionale pour l'Occitanie

Association Deux Pieds Deux Roues (ex Association Vélo) 88 Bd de l'Embouchure 31200 Toulouse 05 34 30 94 18

Site : <http://www.vvv-sud.org>

Lettre d'information électronique du site VVV-Sud

n°59 23 Octobre 2022

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 anc. régions du sud de la France :
Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.

Rédaction : à partir des informations reçues par l'association Deux Pieds Deux Roues et par le réseau des adhérents et des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : C. Aberdam, Y. Albert, V. Ardon, Th. Bennegen, M. Bourgeat, D. Brisset, O. Brun, A. Buge, D. Burc, L. Calas, JL Calmettes, JP Chapou, JJ. Courrée, P. Delon, E. Demur, JF Dubremetz, P. Faisandier, D. Frayssinet, P. Fontecave, G. Gallardo, F. Gendreau, Y. Goroneskoul, B. Gros-Doat, A. Guérineaud, I. Grossier, P. Hospital, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, C. et JF. Lataste, Ch. Lebozec, P. Lefevre, E. Leroy, H. Lourdou, D. Malifarge, R. Mangin, JL Mante, F. Mons, L. Nourrigat, P. Nunez, P. Pécharman, Ph. Rançon, G. Rouland, J. Roux-Briffard, J. Savary, D. Siffray, H. Simonet, E. Thyss, A. de Tienda, D. Treilles, R. Unseld, D. Wénisch,

Lettre n°59 : envoyée à : 260 personnes, inscrites avant le 20 Octobre 2022.

Voici le numéro 59 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.

Voir les lettres électroniques antérieures: <http://www.vvv-sud.org/archiveslettre.html>

Vous abonner à cette lettre électronique : <http://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!

Etranger

France

France

Décret modifiant le code de la route pour les voies vertes paru (décret du 22 Avril 2022) : assouplissement de la définition

Le décret n°2022-635 du 22 avril 2022 « modifiant certaines dispositions du code de la route relatives aux voies vertes » a été signé et publié au Journal Officiel du 24 Avril 2022. Objet : « modification de la définition et de la réglementation d'usages de la voie verte visant à permettre à certains véhicules d'y circuler ou d'y stationner, ... ». Ce décret donne une nouvelle définition de la Voie Verte qui élargit les circulations pouvant être autorisées : Le 14ème alinéa

de l'article R.110-2 du code de la route est ainsi rédigé « - voie verte : route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés à l'exception des engins de déplacement personnel motorisés, des cyclomobiles légers, des piétons et des cavaliers. Par dérogation, les véhicules motorisés mentionnés à l'article R.411-3-2 peuvent également être autorisés à y circuler dans les conditions prévues au même article ; ». Cette modification vient consolider, ou légaliser, de nombreuses décisions déjà prises par des collectivités pour créer des voies vertes en autorisant quelques accès pour des riverains, notamment agriculteurs. Elle permettra aussi de qualifier de voies vertes de nombreuses voies qui en ont déjà les caractéristiques et le fonctionnement, mais que leurs gestionnaires, soucieux de légalité, n'ont pas qualifiées ainsi. Cette modification permettra aussi de faciliter la création de nouvelles voies vertes sur des chemins ruraux, ou très petites routes, très peu circulés et avec très peu de riverains. Cette modification indique que la vitesse maximale autorisée pour les véhicules motorisés sur ces voies vertes « ouvertes aux véhicules des riverains » sera décidée, « dans la limite de 30km/h ».

Lien pour lire-télécharger le décret : https://www.af3v.org/wp-content/uploads/2022/04/joe_20220424_0096_0057.pdf

Voir site AF3V- Actualité du 01-05-2022 <https://www.af3v.org/decret-du-22-avril-2022-code-de-la-route-relatives-aux-voies-vertes/>

Voir article du 05-03-2022 Isabelle et le vélo <https://www.isabelleetlevelo.fr/2022/05/05/du-nouveau-pas-nouveau-sur-les-voies-vertes/>

Plus d'information : : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045641454>

France

La carte Michelin « Vélo en France » décrit 54 itinéraires

Michelin, un éditeur précurseur de la carte routière, décrivait les pistes cyclables par un trait rouge, puis a collaboré pendant 10 ans (2003-2014) avec l'AF3V pour décrire sur ses cartes au 1/10 000ème les pistes cyclables et les voies vertes par un trait pointillé vert. Cette coopération s'est arrêtée en 2014. En 2022 Michelin lance une carte nationale vélo avec au recto une carte de France de 54 itinéraires, de 22 à 161km, classés par niveau de difficultés, itinéraires souvent sur des véloroutes et voies vertes. Au verso chaque parcours est détaillé avec ses étapes et un QRCode pour télécharger les tracés GPX. Coût 6,95€.

Voir : Article du 30-05-2022 : <https://www.matosvelo.fr/index.php?post/3978/decouvrir-la-france-a-velo-avec-la-carte-michelin-velo-en-france>

Voir : https://www.cartovelo.fr/velo-en-france-carte-michelin-xml-34_21-2908.html

Bouches-du-Rhône

Marseille : projet de Voie verte des berges de l'Huveaune (14km)

La société publique locale d'aménagement Soleam, aux manettes du projet pour la Métropole Aix-Marseille-Provence, a annoncé en 2022 un grand projet de création d'une voie verte le long de l'Huveaune à Marseille, entre les plages et La-Penne-sur-Huveaune. Début des travaux 2024, fin 2026. C'est un projet de Voie Verte urbaine, avec reconquête des berges de ce fleuve côtier qui était à l'abandon dans Marseille. A terme la voie verte pourrait être prolongée jusqu'à Aubagne.

Voir : Article du 05-10-2022 <https://madeinmarseille.net/122109-decouvrez-le-grand-projet-de-voie-verte-sur-les-berges-de-lhuveaune-attendu-pour-2026/>

Régions Occitanie (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées) et Nouvelle Aquitaine

Anc. Région Aquitaine

Lot-et-Garonne

Un Plan départemental des mobilités au quotidien en préparation, l'AF3V transmet un avis

Le Département du Lot-et-Garonne a décidé de poursuivre le Plan de modernisation du réseau routier 2021-2025, qui a déjà permis de grands projets (RN21, deuxième échangeur Agen-Ouest, Camélat), et qui se traduit par la rocade Est de Marmande, la déviation sud-est de Casteljaloux, le nouveau pont du Mas-d'Agenais, et l'amélioration des nombreuses RD, tous ces équipements étant jugés vitaux pour les habitants. En 2022 le Département prépare des actions ambitieuses

pour développer les mobilités douces et solidaires, et il élabore pour cela un « Plan départemental des mobilités au quotidien ». Un questionnaire aux habitants sur leurs moyens de mobilité a été mis en ligne. Les communes et communautés de communes sont consultées et mobilisées, sur des projets de covoiturage, garage solidaire, transport à la demande, ... Les associations cyclistes sont consultées. L'AF3V, qui intervient dans le Lot-et-Garonne depuis 2001 en faisant des propositions d'itinéraires de véloroutes et voies vertes et des demandes d'amélioration, a transmis un avis qui rappelle que les Voies Vertes servent à la fois au vélo-loisir (balades, randonnées) et au vélo du quotidien (déplacements utilitaires : travail, école, collège, lycée, courses, démarches, ...), et qui demande au Département : 1- Amplifiez le réseau des Véloroutes et Voies Vertes du Lot-et-Garonne existant et prévu au Schéma départemental, en augmentant le linéaire et la qualité : transformation d'itinéraires partagés sur routes en voies vertes, continuités, revêtement, entretien, services, information des usagers, connexions avec les réseaux cyclables locaux ; 2- Développez un réseau de Voies Vertes de haute qualité respectant, en zone urbaine prioritairement, la charte de qualité définie par l'AF3V : un comité d'itinéraire par grand axe, revêtement lisse, grande largeur, priorité aux intersections, absence de barrières, ... ; 3- Acceptez de mailler les territoires ruraux avec des axes cyclables en « route partagée » sur les RD du 47, en utilisant la réduction des vitesses et des aménagements cyclables simples. Cet avis propose aussi 7 autres actions qui concernent l'intermodalité, la gouvernance du Plan des mobilités du quotidien, la desserte des collèges, la desserte des zones d'activité, la sécurisation des RD en zone rurale par des aménagements « simples », la prise en compte de la marche, ...

Voir : Le questionnaire en ligne du Plan Routes et déplacements du quotidien

<https://fr.surveymonkey.com/r/NTQYCVL>

Voir article du 12-12-2021 (le projet de Plan mobilités du quotidien)

<https://www.sudouest.fr/lot-et-garonne/routes-en-lot-et-garonne-apres-les-grands-projets-la-renovation-du-reseau-actuel-7306364.php>

Voir article du 11-10-2022 (le Carrefour des mobilités)

<https://www.ladepeche.fr/2021/10/19/lot-et-garonne-le-carrefour-des-mobilites-un-rendez-vous-pour-imaginer-la-mobilite-de-demain-9862897.php>

Voir les demandes de l'AF3V (historique) <http://www.vvv-sud.org/demandeslotetgaronne.html>

Lot-et-Garonne

Vélocité en Agenais agit pour le vélo

L'association de cycliste urbains « Vélocité en Agenais » agit depuis plus de 15 ans pour le vélo urbain et est membre de la FUB, et elle a été pendant 7 ans délégation départementale de l'AF3V. Le 5 Octobre 2022 elle a organisé une balade à vélo entre le centre-ville et l'Agropole, pour faire découvrir les nouvelles pistes cyclables desservant l'Agropole à Estillac, et montrer tout ce qui manque, comme une signalisation claire et complète. A l'Agropole une exposition sur la sécurité à vélo était présentée, et une table-ronde s'est tenue avec des élus de l'agglomération d'Agen, du Département et le directeur. Ce type de balade à vélo de découverte des lacunes des itinéraires cyclables est une action fréquente pour Vélocité en Agenais.

Voir : Article du 11-10-2022 <https://www.ladepeche.fr/2022/10/11/une-quarantaine-de-participants-pour-rallier-lagro-a-velo-avec-velocite-en-agenais-10729087.php>

Voir : Article du 21-09-2022 <https://www.petitbleu.fr/2022/09/21/aller-travailler-a-lagropole-a-velo-cest-possible-10558443.php>

Voir article du 25-05-2021 (inauguration de la piste cyclable Agropole- rond-point de Beauregard au Passage d'Agen) <https://www.sudouest.fr/lot-et-garonne/estillac/lot-et-garonne-l-agropole-d-estillac-devient-accessible-a-velo-3128696.php>

Voir Agglomération Agen-Schéma directeur vélo et carte des pistes cyclables, avec zoom sur la piste cyclable de l'Agropole : <https://www.agglo-agen.net/vie-quotidienne/mobilites/schema-directeur-velo-982.html>

Pyrénées-Atlantiques

Une liaison cyclable entre la gare de Biarritz La Négresse et Biarritz-Cité de l'Océan 4km

Le 12 Mars 2022 le Siazim, syndicat commun à Bidart et Biarritz, a inauguré une nouvelle voie verte au bord du Lac Mouriscot. Elle permet de faire le tour de l'espace naturel Ilbaritz-Mouriscot (boucle +2km). Elle constitue la partie principale d'une liaison cyclable permettant de relier en toute sécurité la gare de Biarritz (à Biarritz La Négresse) et le littoral au niveau de la Cité de

l'Océan, où passe l'itinéraire de la Vélodyssée (EV1) ou Véloroute du Littoral Atlantique. Cette liaison est jalonnée soit sur des voies vertes, soit sur des « voies partagées » mais sécurisées par des limitations de vitesse et des « chaudières » (Chaussée à voie centrale banalisée). Cette liaison, bien que présentant des dénivelés, sera utile pour les cyclo-randonneurs voulant relier la Vélodyssée à la gare de Biarritz en dehors des routes circulées comme l'Avenue Kennedy. Elle est aussi appréciée par les habitants du secteur, pour des balades à pied et à bicyclette. Les travaux ont été cofinancés dans le cadre du projet cyclable transfrontalier Ederbidea.

Voir article du 12-03-2022 : <https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/biarritz/biarritz-et-bidart-reliees-par-des-voies-cyclables-realisees-tout-autour-du-lac-mouriscot-9762432.php>

Voir article du 13-03-2022 : <https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/bayonne/biarritz-de-nouvelles-voies-pour-circuler-a-velo-et-en-securite-9775763.php>

Voir : Ville de Biarritz : <https://www.biarritz.fr/cadre-de-vie-bizi-ingurunea/environnement/lacs-et-sites-naturels>

Voir Biarritz Magazine de Mars 2018 : https://capitefa.poctefa.eu/wp-content/uploads/sites/2/2020/07/Btz_mag_mars_18.pdf

Voir facebook : (vidéo) : <https://hi-in.facebook.com/ville2biarritz/videos/inauguration-voie-verte-cit%C3%A9-de-loc%C3%A9an/968428857367339/>

Anc. Région Languedoc-Roussillon

Aude

Nouveaux services à l'ancienne gare de Chalabre sur la Voie Verte Lavelanet-Moulin-Neuf-Bram

Sur la Voie Verte Lavelanet-Moulin-Neuf-Bram, récemment inaugurée sous le nom « Voie Verte du canal du Midi à Montségur, se situe l'ancienne gare de Chalabre, au carrefour du départ de la branche de la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) qui part vers Bugarach et les Pyrénées-Orientales. Cette gare de Chalabre est le siège de l'association Atout Fruit qui développe un conservatoire fruitier le long de la Voie Verte. En 2020 cette gare est aussi devenue un point-info tourisme de la Communauté de Communes. Autre nouveauté, l'implantation de deux bornes de recharge pour vélos électriques, en libre-service. Ce sont des « Whatway pack » proposés par la société Colas, qui reçoivent un courant électrique provenant de panneaux solaires. Les cyclistes peuvent recharger les batteries de leurs vélos tout en se reposant à l'aire d'arrêt avec tables de pique-nique.

Voir article du 13-07-2020 : <https://www.ladepeche.fr/2020/07/08/chalabre-lancienne-gare-devient-point-info-tourisme-8968787.php>

Voir article du 11-03-2020 : <https://www.ladepeche.fr/2020/03/11/chalabre-un-site-pilote-pour-la-recharge-des-velos-electriques,8789104.php>

Voir fiche du site AF3V <https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/221-voie-verte-en-pyrenees-cathares-le-chemin-des-filatiers/>

Hérault

St-Clément-de-la-Rivière : voie verte créée (2km)

Une voie verte le long de l'aqueduc de Saint-Clément et du boulevard des Sources va être réalisée à St-Clément-de-la-Rivière. Elle sécuriser l'axe dangereux entre l'Avenue de Saint-Gély-du-Fesc et le Bd des Sources. Cet axe traverse la commune d'est en ouest, et sera prolongé en 2023. St-Clément-de-la-Rivière est reliée à Montpellier par une piste cyclable.

Voir : Article du 05-10-2022 <https://www.midilibre.fr/2022/10/05/les-travaux-pour-la-voie-verte-debutent-le-long-de-laqueduc-10712789.php>

Voir article du 25-07-2019 <https://www.montpellier3m.fr/actualite/nouvelle-liaison-cyclable-entre-montpellier-et-saint-gely-du-fesc>

Anc. Région Limousin

Pas de « Brève » pour cette région.

Anc. Région Midi-Pyrénées

Haute-Garonne

Suppression en 2020 du passage à niveau n°196 sur la D79 à Escalquens (avec nouveaux axes cyclables)

En 2020, après 5 ans d'enquêtes et de travaux, un passage à niveau situé en pleine ville, à Muret, a été supprimé, avec création d'une piste piétons-cycles parallèle à la nouvelle route traversant la voie ferrée par un passage inférieur. Un autre chantier du même type a été réalisé en 2020 à Toulouse à Montaudran (suppression du passage à niveau 189bis, avec passage souterrain séparé pour piétons et cyclistes). En 2020 les travaux ont commencé pour supprimer le passage à niveau n°196 sur la D79 à Escalquens, en zone péri-urbaine, sur le territoire du Sicoval. A cet endroit : 100 trains par jour/11800 véhicules par jour. Les travaux ont consisté à créer un passage de la route au-dessus de la voie ferrée, sur un pont, avec prise en compte des « modes doux » : une piste mixte piétons-cycles a été créée le long de la nouvelle voie, et permet de relier la RD16 à la gare d'Escalquens. Ouverture : mai 2022. Coût : 12 millions € cofinancé par la SNCF (50%), le Département (20%), la Région (15%), le SICOVAL (10%) et la commune (5%). Cette nouvelle traversée cyclable de la voie ferrée est importante car un axe cyclable du « Réseau Express Vélo » est en projet le long de la R916 et du ruisseau du Berjean, pour desservir Toulouse, Labège et Escalquens : cet axe est-ouest arrivera à cet endroit (traversée de la voie ferrée par la D79) et sera donc connecté à Escalquens et à la gare d'Escalquens (en attendant une jonction plus vers le sud avec Castanet et le canal du Midi).

Voir : <https://www.haute-garonne.fr/dossier/escalquens-suppression-du-passage-niveau-196>

Voir : https://actu.fr/occitanie/escalquens_31169/escalquens-nouvelle-etape-franchie-projet-suppression-passage-niveau_33598593.html

Voir (13 lignes vélo de Tisséo : voir ligne 11) <https://www.tisseo-collectivites.fr/actualites/schema-directeur-cyclable-d-agglomeration>

Voir (projet de Réseau Express Vélo sur le Sicoval) : https://actu.fr/societe/projet-de-reseau-express-velo-entre-le-lauragais-et-toulouse-debut-de-la-concertation_35379167.html

Haute-Garonne

Gare Matabiau Toulouse : meilleurs accès cyclistes aux quais en 2023 ?

La gare Matabiau à Toulouse est un pôle multimodal important : station de métro ligne A, gare routière départementale, liaison avec le réseau cyclable par la Voie Verte du canal et les pistes cyclables menant au centre-ville, ... Elle disposait d'une vélo-station de 600 places, aujourd'hui fermée à cause de grands travaux de modernisation en cours en 2022. Par contre depuis toujours la gare n'offre aucune facilité d'accès aux quais avec son vélo : pas de rampes ou goulottes dans les escaliers eux-mêmes très étroits, pas d'ascenseur (un seul réservé aux PMR). Un nouveau quai a été ajouté récemment avec ascenseurs trop petits pour les vélos ! Les cyclistes et les associations de cyclistes demandent des améliorations depuis 15 ans, et, selon la SNCF, cela sera fait en 2023 : réouverture d'une vélo-station agrandie (1000 places), un ascenseur par quai, et des goulottes pour pousser son vélo dans tous les escaliers. Voir article du 19-03-2022. L'AF3V demande 1- que les ascenseurs soient autorisés aux vélos, et soient de grande taille pour pouvoir accueillir les vélos à sacoches des cyclo-randonneurs, comme cela existe à la gare de Limoges, 2- que les goulottes soient choisies après test des différents modèles par les usagers cyclistes.

Voir article du 19-03-2022 <https://www.ladepeche.fr/2022/03/18/toulouse-le-quotidien-infernal-des-cyclistes-passant-par-la-gare-pour-aller-travailler-10178584.php>

Voir article du 18-07-2022 [https://www.ladepeche.fr/2022/07/18/les-douze-travaux-de-la-gare-matabiau-10441300.php#:~:text=Un%20gigantesque%20chantier%20dans%20la,avril%202022%20\(%C3%A0%20droite\)](https://www.ladepeche.fr/2022/07/18/les-douze-travaux-de-la-gare-matabiau-10441300.php#:~:text=Un%20gigantesque%20chantier%20dans%20la,avril%202022%20(%C3%A0%20droite))

Voir article du 14-12-2021 (avec images du projet)

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/en-images-la-nouvelle-gare-de-toulouse-matabiau-apres-deux-ans-de-travaux-jusqu-en-2023-1639509537>

Voir article du 13-04-2021 (velo-station)
<https://www.lemoniteur.fr/article/toulouse-la-creation-d-une-velo-station-de-1-000-places-vient-d-etre-actee.2141234>

Haute-Garonne

Revel : le projet de Voie Verte urbaine (3km) avance enfin

La ville de Revel a décidé en 2012 de réaliser une Voie Verte urbaine sur une portion de voie ferrée inutilisée qui va de l'ancienne gare (actuel Espace Jeunes) à la zone industrielle, quartier Saint-Pierre (3km environ). Les négociations avec la SNCF ont enfin abouti en 2022. La SNCF a accepté de signer une convention de gestion par laquelle elle cède à la ville de Revel les droits de gestion de cette emprise, pour une durée de 30 ans. En Juin 2022 ce projet de Voie Verte a reçu une aide de l'État de 435 000 euros dans le cadre d'action « Cœur de ville ». Coût total du projet 1,3 millions €. A signaler la consultation « Revel à vélo » et de nombreux projets de la ville en faveur du vélo en 2022.

Voir article du 22-06-2022 <https://www.ladepeche.fr/2022/06/22/une-voie-verte-pietons-velos-a-la-place-de-lancienne-voie-ferree-10388483.php>

Voir article du 22-04-2022 <https://www.ladepeche.fr/2022/04/22/la-ville-va-investir-100-000-pour-les-pistes-cyclables-10251177.php>

Haute-Garonne et Occitanie

Le Département Haute-Garonne et la région Occitanie et signent les 10 engagements AF3V en Juin 2021

2P2R, délégation AF3V, a mené en Mai-Juin 2021 la campagne nationale AF3V en soumettant aux candidats aux élections départementales et régionales 10 engagements à signer : -1. Créer des comités d'itinéraire avec les usagers ; -2. Employer des revêtements lisses et durables ; -3. Aménager les voies vertes en enrobé plutôt qu'en stabilisé ; -4. Créer des corridors biologiques distincts des voies vertes ; -5. Supprimer les barrières inadaptées et les potelets dangereux ; -6. Généraliser la priorité donnée aux piétons et aux cyclistes ; -7. Raccorder les voies vertes aux gares et aux stations de transports collectifs ; -8. Prévoir une largeur de 5 m pour les voies vertes ; -9. Assurer l'entretien régulier et la maintenance hivernale des voies vertes ; -10. Soutenir le projet Vélo expresS porté par l'AF3V. Toutes les réponses sont sur le site de 2P2R (voir en dessous). Plusieurs listes et plusieurs candidats isolés ont signé ces 10 engagements et en particulier « L'Occitanie en Commun » de Carole Delga, liste qui a obtenu la majorité des sièges du Conseil Régional Occitanie. Pour la Haute-Garonne la liste « Haute-Garonne en Commun » a signé les 10 engagements et a obtenu la majorité des sièges. L'AF3V demandera à ces deux collectivités, Conseil Régional Occitanie et Département Haute-Garonne, de respecter ces engagements !

Voir toutes les réponses : <https://www.2p2r.org/dossiers/amenagements/veloroutes-et-voies-vertes/article/campagne-af3v-des-voies-vertes-de-qualite-pour-favoriser-le-velotaf>

Gers

La Voie Verte de l'Armagnac : prolongation jusqu'à Eauze (+6 kms)

La Voie Verte de l'Armagnac, créée sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée Condom-Eauze, relie Condom à Montréal, sur 21kms. Cette voie verte va être prolongée de 6kms entre Cazeneuve et Eauze, les travaux sont en cours, en deux phases. Pour cela il a fallu dévier, pendant les travaux, le GR65 qui emprunte l'emprise de l'ancienne voie ferrée. L'emprise va être modifiée pour recevoir en parallèle la Voie Verte (2,5m), le sentier du GR (1m à 1,5m) et les cavaliers (2 à 3m). Phase 1 : débroussaillage, débardage, réhabilitation des ouvrages. Phase 2 : Septembre à décembre 2022 : réalisation de la plateforme de la Voie Verte. Bravo pour ces importants travaux. Ces travaux ont bénéficié du soutien de l'Etat (appel à projets « Fonds mobilités actives-Aménagements cyclables 2020 »). En 2023 il manquera toujours la portion Montaut (Montréal)-Cazeneuve (2km), encore fermée à cause du tunnel de Pomiro, espace naturel sensible (colonies de chauves-souris), difficile à aménager.

Voir fiche site AF3V : <https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/299-voie-verte-de-l-armagnac/>

Voir tunnel : <https://www.gers.fr/monjournal/numero1/biodiversite/focus-sur-le-tunnel-de-pomiro>

Voir article du 13-01-2022 https://actu.fr/societe/gers-la-voie-verte-de-l-armagnac-va-etre-prolongee-voici-ce-qui-est-prevu_47895502.html

Voir article du 05-10-2022 <https://www.lasemainedespyrenees.fr/gers-seconde-phase-des-travaux-de-prolongement-de-la-voie-verte-deviation-de-litineraire-du-gr65/>

Gers

Véloroute Vallée de la Baïse (V82) : le label « Accueil vélo » se met en place

La Véloroute vallée de la Baïse (V82), ouverte en totalité sur 152km, relie le canal de Garonne - écluse Larderet (Vianne) (jonction avec la Véloroute Canal des Deux Mers à vélo V80) - et Galan (à 14km de Lannemezan) où elle rejoint la Véloroute du Piémont Pyrénéen V81. Cette Véloroute nord-sud commence dans le Lot-et-Garonne, puis traverse le département du Gers sur près de 100km via Condom, Valence-sur-Baïse et Mirande, avant de terminer dans les Hautes-Pyrénées par Trie-sur-Baïse et Galan. Dans le Gers c'est le CdT Destination Gers (Comité Départemental du Tourisme) qui assure la promotion de la Véloroute, avec fin 2021 la sortie de la carte cycliste La Vallée de la Baïse à Vélo (V82). Le CdT déploie aussi le « Label Accueil Vélo » qui garantit aux usagers de la Véloroute une excellente qualité des prestations offertes. En Août 2022 cinq labels Accueil Vélo ont été officialisés : à Condom : Capitainerie de Gascogne (kits de réparation, location de vélos, visites guidées sur la voie verte) - Office de Tourisme de la Ténarèze - bureau local ; à Mirande : Office de Tourisme de Mirande-Astarac, à Castera-Verduzan : Le Florida Restaurant-Maison d'hôtes (informations, garage pour vélos) - Office de Tourisme Grand Coeur de Gascogne - bureau local (offre de vélos en location). Ce déploiement du label Accueil Vélo se poursuivra en 2023.

Voir article <https://www.ladepeche.fr/2022/05/02/gers-laccueil-des-cyclistes-labelise-a-condom-10271494.php> du 02-05-2022

Voir : Article du 22-08-2022 <https://lejournaldugers.fr/article/59578-deux-nouveaux-labels-accueil-velo-pour-le-gers>

Voir Office de Tourisme de la Ténarèze - bureau local Condom <https://www.tourisme-condom.com/>

Voir infos pratiques : <https://www.tourisme-condom.com/a-voir-a-faire/balades-randonnees/accueil-velo-en-tenareze>

Voir site Auberge Le Florida à Castera-Verduzan <https://www.lefloridagascony.fr/> et : <https://www.lesrestos.com/restaurant/fiche/france/le-florida>

Voir fiche AF3V- V82 de Barbaste (Lot-et-Garonne) à Condom (Gers) <https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/570-veloroute-vallee-de-la-baise-v82-de-barbaste-a-condom/>

Voir fiche AF3V- V82 de Condom (Gers) à Saint-Jean-Poutge (Gers) <https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/569-veloroute-vallee-de-la-baise-v82-dans-le-gers/>

Voir fiche AF3V- V82 de Saint-Jean-Poutge (Gers) à Mirande (Gers) <https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/898-veloroute-vallee-de-la-baise-v82-de-saint-jean-poutge-a-mirande/>

Gers

Véloroute de la vallée de la Baïse (V82), l'AF3V demande un accès sécurisé à Auch (18km)

L'AF3V demande au Département du Gers d'améliorer la Véloroute de la vallée de la Baïse (V82) en créant un accès sécurisé à la ville d'Auch, qui mérite une visite, possède de nombreux services (hébergements), et une gare qui permet un accès en train jusqu'à Toulouse. Cet accès est facile à jalonner sur des routes tranquilles, à partir du Moulin et Mazères et en passant par le Bois d'Auch. Ce parcours, proposé par l'AF3V, se situe sur des petites routes peu circulées. L'itinéraire commence au sud du Brouilh-Montbert, ou au nord de Mirande, au « carrefour des 4 chemins » (à 10,7km de St-Jean-Poutge, et à 16,6km de Mirande) (GPS : 43.64272, 0.39394). Il présente plusieurs passages à pentes fortes supérieures à 3%, surtout dans le sens Auch vers la V82 où la montée jusqu'au Bois d'Auch est difficile. Mais le parcours est magnifique et en partie ombragé, et on peut facilement pousser son vélo sur quelques centaines de mètres car la circulation automobile est très faible. Le site AF3V décrit cet accès sur la carte interactive, en bleu, légende : « Parcours repéré AF3V ».

Voir une description détaillée sur le site AF3V : <https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/898-veloroute-vallee-de-la-baise-v82-de-saint-jean-poutge-a-mirande/>

Gers

Véloroute de la vallée de la Baïse (V82), un accès facile à Vic-Fézensac existe il reste à le baliser (8km)

L'AF3V demande au Département du Gers d'améliorer la Véloroute de la vallée de la Baïse (V82) en créant un accès sécurisé à la ville de Vic-Fézensac qui possède de nombreux services (hébergements) et qui mérite une visite. Cet accès est facile à réaliser depuis St-Jean-Poutge, car il existe entre les deux villes l'« Ancienne Route Royale ». Cette route tranquille, presque sans autos, limitée à 50km/h, est une quasi-voie verte qui monte en pente régulière (4%) sur 6km et rejoint la N124 au sommet, 400m avant l'entrée dans Vic (avenue de Lorraine). Le site AF3V décrit cet accès sur la carte interactive, en bleu, légende : « Parcours repéré AF3V », suivez ce parcours, vous ne regretterez pas la visite !

Voir site AF3V : <https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/569-veloroute-vallee-de-la-baise-v82-de-condom-a-saint-jean-poutge/>

Lot

La Voie Verte Duravel-Vire, sur la Véloroute V86, est terminée (7km)

Dans le Département du Lot les travaux de transformation de la Véloroute Vallée du Lot entre Fumel et Cahors continuent. Celle-ci qui était aménagée en « voie partagée » est progressivement transformée en Voie Verte continue. Les travaux ont d'abord porté sur la partie Soturac (limite Lot-et-Garonne)-Duravel (7km). Puis le Communauté de Communes de la vallée du Lot et du Vignoble a aménagé la partie Duravel-Vire, sur 7kms, et les travaux sont achevés fin 2021. En 2022 sont prévus les travaux de la tranche suivante de Puy-L'Evêque (7km). Soturac-Puy-L'Evêque totalisera donc 21km de Voie Verte continue. Au-delà de Puy-L'Evêque les travaux seront assurés par le Syndicat des Voies Vertes.

Voir article du 23 Janvier 2022 : <https://www.ladepeche.fr/2022/01/23/la-communaute-de-communes-renforce-ses-zones-artisanales-10063300.php>

Lot

Une halte-vélos sur la Véloroute « Promenade en Bouriane » à Payrignac

Payrignac est un village du Lot situé entre Groléjeac et Gourdon sur la Véloroute qui relie la vallée de la Dordogne (et Sarlat) à Gourdon, Véloroute appelée « Promenade en Bouriane » (14km). Payrignac est aussi proche du GR10. Sur la demande de l'association Renaissance, la Maire devrait créer des panneaux incitant les promeneurs et randonneurs à faire halte dans le village. La halte, avec tables de pique-nique, située près du lac, devrait recevoir une plate-forme de stationnement vélos.

Voir article du 11-02-2022 : <https://www.ladepeche.fr/2022/02/11/cinema-eglise-lavois-halte-velos-les-projets-de-renaissance-10102963.php>

Voir fiche du site AF3V : <https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/306-promenade-en-bouriane/>

Hauts-Pyrénées

Baromètre des villes cyclables : Aureilhan classée et avance

La ville d'Aureilhan est une commune au nord-est de Tarbes et au nord de Séméac, longée par la Voie Verte du Caminadour entre le pont D608 et le lac de Bours. La Mairie d'Aureilhan a lancé en 2021 de nouveaux services pour favoriser les déplacements à bicyclette : sas vélo aux feux, panneaux de « cédez le passage pour les cyclistes » aux feux, parcs de stationnement vélos aux lieux fréquentés (poste, maison associative), stations-services vélos, ... Mais dans le dernier Baromètre cyclable de la FUB Tarbes et Aureilhan obtiennent une note globale assez basse jugeant de la qualité des aménagements cyclables. Ce Baromètre a aussi montré que les cyclistes de l'agglomération relèvent de nombreux « points noirs » de sécurité, en particulier dans le secteur du Bout du Pont où la liaison entre Tarbes et Aureilhan et Séméac est jugée difficile.

Voir article du 20-02-2022 : <https://www.ladepeche.fr/2022/02/20/securite-routiere-la-ville-developpe-le-systeme-velo-10122801.php>

Voir article du 16-02-2022 : <https://www.ladepeche.fr/2022/02/16/barometre-des-villes-cyclables-tarbes-avance-mais-part-de-loin-10115087.php>

Hautes-Pyrénées

Le Département élabore son Schéma départemental Vélo et lance une enquête sur le vélo : pratiques, lieux à sécuriser, ... répondez !

Pour élaborer son Schéma Vélo départemental, le Département des Hautes-Pyrénées lance en Octobre 2022 une grande enquête-consultation des habitants. Une enquête en ligne est ouverte pour connaître les pratiques et les besoins. Une enquête « CartoParty » permet de signaler les discontinuités cyclables et de faire des propositions d'aménagements cyclables. Cyclistes et marcheurs individuels, associations, c'est le moment de participer, ces enquêtes ne durent qu'un mois.

Voir site du Département article du 14-10-2022

<https://www.hautespyrenees.fr/actualite/les-hautes-pyrenees-a-velo/>

Voir article du 17-10-2022 <http://www.tarbes-infos.com/spip.php?article34132>

Tarn

Gare d'Albi : nouvelle passerelle piétons-cycles et galère des usagers

En Mars 2022 la SNCF a inauguré une passerelle dans la Gare d'Albi, permettant aux usagers de traverser en sécurité les voies, sans emprunter les anciens passages sur les voies qui se faisaient au niveau des quais. Deux ascenseurs sont prévus, un pour chaque quai, pour faciliter le passage des personnes handicapées à mobilité réduite ou en chariot, et celui des cyclistes avec leurs vélos, nombreux car tous les trains TER acceptent les vélos non démontés. Mais les ascenseurs seront posés en Juin (promesse). Pendant plus de 4 mois les PMR et les cyclistes sont en galère. La FNAUT, la FFCT et l'association locale Tous à vélo ont protesté, demandé la pose de goulottes dans les escaliers de la passerelle, et une réouverture temporaire des anciennes traversées.

Voir : Article du 07-04-2022 : <https://www.ladepeche.fr/2022/04/07/a-la-gare-dalbi-il-ne-faut-pas-avoir-de-probleme-de-mobilite-10219549.php>

Tarn

L'Agglo d'Albi annonce des projets pour le vélo, avec 2 passerelles sur le Tarn

L'agglomération d'Albi a adopté un nouveau Schéma sur les déplacements doux et augmenté le budget consacré aux aménagements cyclables. Yves Chapron, vice-président, a annoncé en Mai 2022 deux projets de passerelles sur le Tarn. La première sera localisée entre Castelnau-de-Lévis, Terssac et Albi, et sera reliée aux pistes cyclables du plan départemental (Véloroute de la vallée du Tarn). La deuxième sera réalisée entre Lescure et Albi, au niveau du centre-ville de Lescure pour relier Albi par la plaine du Gô. Le projet de passerelle au centre-ville, accrochée aux piles du pont de la voie de chemin de fer, est toujours lui à l'arrêt, mais l'agglomération espère avancer et réaliser cette liaison entre Pratgraussais et le cœur de ville. Autre projet en cours une liaison entre Saint-Juéry et Les Avalats, une liaison interquartiers à Fréjairolles, une liaison entre la Zone d'Activités de Rieumas et la piste Marssac-Albi.

Voir : Article du 22-05-2022 : <https://www.ladepeche.fr/2022/05/22/deux-nouvelles-passerelles-en-projet-sur-le-tarn-10310458.php>

Voir : Article du 09-04-2022 : <https://www.ladepeche.fr/2022/04/08/passerelle-dalbi-le-constructeur-en-liquidation-judiciaire-10223655.php>

Tarn

Albi, une nouvelle association de cyclistes urbains Vélocratie

Des habitants du quartier Le Gude à Albi ont créé en 2022 une nouvelle association de cyclistes appelée Vélocratie. L'objectif est d'agir pour défendre la place du vélo et des usagers cyclistes. L'Association compte déjà 70 membres et a organisé plusieurs actions publiques appelées « vélorution ». Vélocratie a participé à un atelier de l'Agglomération sur la révision du schéma directeur vélo. Vélocratie a aussi fait des propositions : une piste cyclable route de Fauch, une liaison entre Le Marranel et le centre-ville, une zone de circulation apaisée rue du Roc, une meilleure connexion du centre-ville à l'Ecole des Mines. Adresse : 21, rue Claude Debussy 81000 Albi.

Voir site internet : <https://velocratie.fr/>

Voir : <https://www.helloasso.com/associations/velocratie>

Voir Facebook : <https://www.facebook.com/velocratiealbi>

Voir : Article du 18 Octobre 2022

<https://www.ladepeche.fr/2022/10/18/albi-une-nouvelle-veloroute-pour-demander-des-amenagements-cyclables-10746655.php>

Voir : Article du 14-04-2022 : <https://www.ladepeche.fr/2021/06/05/velocratie-lassociation-qui-veut-donner-sa-place-au-velo-9587142.php>

Voir article du 09-12-2021 : <https://www.ladepeche.fr/2021/12/09/la-seconde-veloroute-se-deroulera-a-la-maladrerie-9980816.php>

Tarn

Gaillac : nouvelle association de cyclistes urbains « Gaillac à vélo »

En 2022 une nouvelle association de cyclistes urbains a été créée à Gaillac, appelée « Gaillac à vélo ». Elle a participé à la journée « Méli Mélo » organisée par la Mairie, avec un stand et une balade « Véloroute » à vélo de 11km. Ses animateurs Bruno Toïgo, Luc Bobin et Alain Chaplain agissent pour regrouper les usagers cyclistes et obtenir plus d'aménagements cyclables et plus d'actions en faveur de l'usage de la bicyclette en ville pour les déplacements du quotidien.

Voir site : <https://gaillacavelo.fr/>

Voir : Article du 13-04-2022 : <https://www.ladepeche.fr/2022/04/13/gaillac-a-velo-est-alle-a-la-rencontre-des-habitants-10232762.php>

Tarn-et-Garonne

Négrepelisse : un collège « bien desservi » en pistes cyclables

Valérie Rabault, conseillère départementale et députée de la circonscription, accompagnée de Jacques Calmettes, adjoint chargé des affaires scolaires, représentant le maire de Négrepelisse et suppléant de la députée, a visité en septembre 2022 le collège Fragonard à Négrepelisse. Elle a salué les efforts réalisés par la commune pour permettre la desserte du collège par de nombreuses pistes cyclables. A noter que la Véloroute « Vallée et Gorges de l'Aveyron » passe à proximité du collège et utilise certaines pistes cyclables de Négrepelisse. Mais le jalonnement de la Véloroute dans la traversée de Négrepelisse est imparfait et devrait être amélioré, et une piste cyclable devrait être créée entre le collège de Négrepelisse et le village de Bioule sur les 2km de la D64 dangereuse.

Voir : Article du 08-09-2022 <https://www.ladepeche.fr/2022/09/08/valerie-rabault-en-visite-de-rentree-au-college-fragonard-10530039.php>

Voir fiche Véloroute site AF3V <https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/304-veloroute-vallee-et-gorges-de-l-aveyron-1-de-montauban-a-bruniquel/>

Autres actualités sur le vélo et les VVV

Blog d'Isabelle Lesens

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes dans toute la France, avec un excellent suivi des actualités nationales, et un bon Agenda. Pour s'informer et réfléchir. Ici :

<https://www.isabelleetlevelo.fr/>

Blog Jeanne et le Vélo

Blog d'un cycliste d'Orléans, avec des informations sur le vélo (214 « billets ») surtout à Orléans, dans le val de Loire et dans l'Europe du Nord (Belgique, Pays-Bas) ici : <https://jeanneavelo.fr/>

Actuvelo

Le portail des actualités sur le vélo, avec des articles parus dans la presse, y compris pour les départements du sud. De moins en moins d'informations brutes et de plus en plus de dossiers par thèmes. A consulter : <https://actuvelo.fr>

Espagne : Infos Vias Verdes

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com>
: <http://www.viasverdes.com/boletin/principal.asp>

Soutenez nos actions

Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active, rejoignez -les (les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir). Adhérez à l'Association Deux Pieds Deux Roues (Toulouse et Haute-Garonne), ici : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article73>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici : <http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici : <https://www.af3v.org/adhesion/>

NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez nous un e-mail.

